



Présentation Tickets sports

Opération montée par la Ville du Puy en Velay en 1993, puis repris en 1994 par le District du Puy en Velay dans le cadre du contrat Ville et gérée depuis février 1999, par le service des sports de la ville du Puy en Velay qui depuis 2016 a mutualisé avec la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay.

C'est une action soutenue par l'Etat pour les jeunes âgés de 10 ans à 17 ans habitants la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay.

Cette action permet aux jeunes ainsi que les enfants des centres de loisirs **d'une des 72 communes** de pratiquer des activités sportives différentes, pendant les vacances scolaires :

Hiver : les 2 semaines

Pâques : les 2 semaines

Juillet : les 4 semaines

Août : 2 dernières semaines

Toussaint : les 2 semaines

Noël : pas d'activités

Pour une somme modique de 5 €, 6 €, 7 € et 8 € par rapport au coefficient familial, les jeunes peuvent pratiquer 1 ou 2 activités soit le matin et/ou l'après-midi (activités de 3 séances : du mardi au jeudi) et sur les lundis et vendredis des sorties sont proposées en fonction des périodes (Ski de fond, VTT, Canoe, Via Ferrata, accrobranches ...) en rajoutant une participation correspondant à leur QF.

Les sports proposés, sont encadrés par des éducateurs sportifs, diplômés d'un Brevet d'Etat minimum. Ils ont pour mission d'initier ou de faire découvrir leur discipline. En rendant leur activité intéressante, ces intervenants permettront aux jeunes non sportifs, de pouvoir se diriger vers le monde associatif et quant aux jeunes sportifs d'être attirés par d'autres activités. Cela fait parti d'un des facteurs de réussite de l'opération.

Une activité en règle générale est développée sur trois jours (mardi, mercredi et jeudi) de 1h30 à 2h, le temps d'une séance.

Les lundis et vendredis, sont des 1/2 journées réservées aux sorties. Certaines activités sont proposées en deux tranches d'âges : 10 – 14 ans et 14 – 17 ans. Ces deux niveaux d'âge permettent à l'éducateur de restreindre des écarts sur certains domaines : le physique, la maturité...

Cette action est gérée dans l'ensemble par les éducateurs du service : Estelle BERGERON, Yannick VIGOUROUX et Thierry ROUMAZEILLES ainsi que l'apport du service administratif (inscriptions, réservations des installations et paiements des différentes factures). Cette opération concerne entre 450 et 600 jeunes sur l'année.

Les éducateurs du service

